

MARSEILLE, LE 15/10/2024

## Label **PARC+**

# 16 parcs d'activités récompensés lors de la 7<sup>e</sup> édition Une distinction régionale pour les parcs d'activités de qualité et performants !

Le palmarès de la 7<sup>e</sup> édition du label régional **PARC+** a été dévoilé ce 14 octobre 2024, à l'occasion de la deuxième édition de la journée régionale SudBiodiv'. 16 parcs et pôles d'activités économiques menant une démarche d'amélioration continue de leur qualité et performance sont récompensés cette année :

**4 nouveaux lauréats et 12 renouvellements de labellisation.**

### 42 parcs d'activités primés depuis 2018

Les **4 nouveaux territoires lauréats** de cette 7<sup>e</sup> édition rejoignent les 38 autres déjà engagés dans le label depuis sa création en 2018 ; ce qui porte à **42 le nombre de parcs d'activités de Provence-Alpes-Côte d'Azur inscrits dans ce dispositif régional.**

Le département des Bouches-du-Rhône comptabilise 19 lauréats, tandis que l'on enregistre 12 lauréats en Vaucluse, 5 lauréats dans le Var, 3 dans les Alpes-de-Haute-Provence, 2 lauréats dans les Alpes-Maritimes et 1 lauréat dans les Hautes-Alpes.

### Un label pour identifier, accompagner et valoriser

**Le label **PARC+**** : impulsé par la politique économique de la Région Sud et par son plan climat "une Cop d'avance", ainsi que par les enjeux d'adaptation au changement climatique portés par l'ADEME, la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Département de Vaucluse et l'ARBE ainsi que par des partenaires techniques\*, le label **PARC+** récompense les parcs d'activités engagés dans des démarches de qualité et de performance.

**Les critères** : aménager judicieusement son territoire pour accueillir les entreprises et leurs salariés, lutter contre le gaspillage foncier, préserver et valoriser le paysage et la qualité de vie locale, intégrer la biodiversité et l'eau dans l'aménagement, favoriser les liens et le dialogue entre les entreprises et leur territoire, améliorer le quotidien des salariés et des usagers.

**3 niveaux de récompense** : le niveau 3 est le plus exemplaire ; pour ceux qui n'atteignent pas encore le niveau 1 une reconnaissance « parc engagé » est allouée dès lors qu'un engagement encourageant a été démontré.

**Durée du label** : 3 ans, à l'issue desquels le lauréat peut renouveler sa candidature.

\* Partenaires techniques : le réseau des CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre régionale de Métier et d'Artisanat, Rising Sud, Vaucluse Provence Attractivité, CAUE 84, AUPA et Convergence I3.

## **PALMARÈS LAURÉATS LABEL PARC+ 7<sup>e</sup> ÉDITION [2024 – 2026]**

### **Alpes-de-Haute-Provence**

- Niveau 1** Technoparc Les Grandes Terres et Parc d'activités Saint-Maurice  
• Manosque ..... p.4
- Niveau 2** Parc d'activités Sisteron Val de Durance • Sisteron ..... p.6

### **Hautes-Alpes**

- Niveau 1** Parc d'activités Le Villaret - Pôle Bois • Saint-Martin-de-Queyrières • p.8

### **Alpes-Maritimes**

- Niveau 2** Parc d'activités Les Bois de Grasse • Grasse ..... p.9

### **Bouches-du-Rhône**

- Niveau 1** Pôle d'activités d'Aix-en-Provence • Aix-en-Provence ..... p.11  
Parc d'activités du Roubian • Tarascon ..... p.12  
Pôle d'activités Vitropole • Vitrolles ..... p.14  
Parc d'activités Napollon • Aubagne ..... p.15
- Niveau 2** Parc d'activités du Puits Morandat • Gardanne ..... p.17  
Parc d'activités Plaine de Jouques • Gémenos ..... p.18
- Niveau 3** Technopôle de l'environnement Arbois Méditerranée • Aix-en-Provence • p.20

### **Var**

- Niveau 1** Parc d'activités Nicopolis • Brignoles ..... p.21  
Pôle d'activités Toulon-Ouest • Six-Fours-les-Plages, Ollioules,  
La Seyne-sur-Mer ..... p.23

### **Vaucluse**

- Parc engagé** Parc d'activités Les Fontaynes • Villes-sur-Auzon ..... p.24
- Niveau 1** Parc d'activités Saint-Joseph • Le Thor ..... p.25
- Niveau 3** Parc d'activités Agroparc • Avignon ..... p.27

Pour rejoindre les lauréats PARC+ et candidater à la 8<sup>e</sup> édition :

**Pré-inscriptions jusqu'au : 15 novembre 2024**

**Date limite de dépôts des dossiers de candidature pour les renouvellements : 31 janvier 2025**

**Date limite de dépôts des dossiers de candidature pour les nouveaux candidats : 28 février 2025**

**Formulaire de préinscription et questionnaire de candidature :**

[www.arbe-regionsud.org](http://www.arbe-regionsud.org)

## CONTACT PRESSE

### ARBE

ALEXANDRA ACCA – A.ACCA@ARBE-REGIONSUD.ORG – 07 63 77 48 70

AUDREY GLORIAN – A.GLORIAN@ARBE-REGIONSUD.ORG – 06 03 10 67 13

### ACCES PRESSE

SYLVIE TARQUINI – STARQUINI@ACCESPRESSE.FR – 06 24 28 57 47

ANNE KRAMEL – AKRAMEL@ACCESPRESSE.FR – 06 25 45 01 00

## Lauréats PARC+ Alpes-de-Haute-Provence [04]

Label 2024-2026  
**PARC+** Technoparc Les Grandes Terres et  
Parc d'activités Saint-Maurice • Manosque  
1 2 3  
QUALITÉ ET PERFORMANCE  
AU CŒUR DU PARC D'ACTIVITÉS

### Présentation du parc

Le Pôle d'activités de Manosque, sur le territoire de Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVA), se structure autour de deux parcs d'activités :

- Le parc industriel Saint-Maurice, aménagé dès **1962** ayant pour vocation l'accueil d'entreprises de grande taille, avec comme entreprise vitrine le siège de L'Occitane. C'est un espace productif de **73 ha**, comptant **75 entreprises** exerçant dans le commerce de gros, les travaux publics et l'industrie, pour **1 800 emplois**.
- Le Technoparc Grandes Terres, aménagé en **2011** sur **20 ha**, accueillant **13 entreprises** à très haute valeur ajoutée, de R&D et d'expérimentation en matière de protection de l'environnement, énergies renouvelables et filière senteurs et saveurs, pour **500 emplois**.

L'association des Parcs d'Activités de Manosque (APAM) participe à l'animation de ce pôle économique.

### La démarche

Pour sa première candidature au Label PARC+, le pôle d'activités regroupant le parc industriel de Saint-Maurice et le Technoparc de Grandes Terres présente certains atouts. Si les bâtiments et les aménagements du Technoparc sont plus modernes et relativement qualitatifs, sur Saint-Maurice le cadre plus arboré est agréable, et la gestion des eaux pluviales se fait par infiltration à ciel ouvert. Un réaménagement appréciable a été réalisé sur la place de l'Encas pour offrir une aire de repos de qualité aux chauffeurs routiers. La gouvernance et l'accompagnement des entreprises par l'agglomération et l'association d'entreprises sont performants. Il est à souligner la volonté de conforter pour Saint-Maurice sa vocation industrielle et productive. La présence du siège de L'Occitane est un atout pour ce parc car l'entreprise joue un rôle moteur dans la dynamique de mutualisation inter-entreprises notamment pour les déplacements et la restauration.



Le jury attribue au pôle de Manosque le **Label PARC+ Niveau 1**, pour la période 2024-2026.

### Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › **Une association d'entreprises** en cours de redynamisation qui porte des enquêtes sur les besoins des entreprises et le recensement de leurs bonnes pratiques
- › **Des ressources humaines de DLVA dédiées** au suivi et à l'accompagnement des ZAE

- › **Un schéma de développement économique** en cours d'adoption
- › **Une volonté politique de renforcer la vocation industrielle** du pôle et d'accompagner le déplacement du commerce vers le centre-ville ou la zone commerciale de Saint-Joseph
- › **Des entreprises emblématiques** de l'économie locale et internationale telles que L'Occitane ou la Pizza de Manosque.
- › **Du foncier encore disponible** sur le pôle et des bâtiments d'activités en cours de construction.
- › La requalification exemplaire de **la place de l'Encas** en espace de vie et de services pour les chauffeurs poids-lourds.
- › **Un parking relais** pour du covoiturage à l'entrée de l'autoroute.
- › Des propositions concrètes pour renforcer **les transports collectifs et le covoiturage** en coopération entre les parties prenantes (plateforme Karos, navette L'Occitane).
- › Un projet en cours **de boucle énergétique PV** de production mutualisée et autoconsommation public/privé.
- › Un projet **d'Ecologie Industrielle et Territoriale** en cours de démarrage.
- › **Une gestion intégrée des eaux pluviales** sur Saint-Maurice (noues et bassins d'infiltration).
- › Un entretien des espaces verts en **zéro phyto, sans arrosage et avec une tonte raisonnée**.
- › L'entreprise L'Occitane joue un rôle moteur dans l'élargissement de l'offre de services en ouvrant son **restaurant d'entreprises** aux autres salariés de Saint-Maurice et du fait de son poids dans les services de transport.
- › Un projet de **réaménagement et de valorisation d'un rond-point** pour y développer un espace de vie et de services.
- › De nombreuses actions **d'animation et d'accompagnement** des entreprises menées par DLVA et l'association.

## Structures lauréates

<p><b>Durance Luberon Verdon Agglomération</b></p>	<p><b>Association des Parcs d'Activités de Manosque</b></p>
	

## Parc d'activités Sisteron Val de Durance • Sisteron

### Présentation du parc

Situé à la sortie d'autoroute A51 de Sisteron Nord, sur la Communauté de Communes du Sisteronais-Buech, le parc d'activités Val de Durance a pour vocation d'accueillir des activités industrielles, commerciales, agroalimentaires et tertiaires. Aménagé à partir **des années 1980**, il a fait l'objet ces dernières années d'une extension à vocation commerciale. Il s'étend aujourd'hui sur **65 ha** pour **155 entreprises** qui fournissent plus de **2 000 emplois**, avec encore 10 ha de disponibilité foncière. La SEM de Sisteron qui en est l'aménageur et gestionnaire est localisée sur le parc. L'animation inter-entreprises s'est renforcée en 2023 avec la création du club d'entreprises Evad Affaires.

### La démarche

Le parc d'activités Sisteron - Val de Durance bénéficie d'une bonne coopération entre la Communauté de Communes et la SEM de Sisteron, et améliore encore son animation économique avec la création récente d'un club d'entreprises. Les deux secteurs du parc, industriel d'un côté et commercial de l'autre, ont besoin de davantage renforcer leur harmonisation, toutefois la qualité d'ensemble est présente. Les actions multiples en faveur de l'emploi et de la formation sont à saluer. L'un des marqueurs de ce parc est la production d'énergie photovoltaïque à travers la valorisation des toitures des bâtiments tant publics que privés, ainsi que de certaines façades. Le parc se distingue également par une offre foncière et immobilière diversifiée dont un certain nombre de bâtiments directement gérés par la SEM.

Inscrit dans la labellisation PARC+ depuis 2018, le parc d'activités Sisteron - Val de Durance poursuit sa progression et obtient désormais le **Label PARC+ Niveau 2**, pour la période 2024-2026.

### Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › Un **club d'entreprises Evad Affaires** créé en 2023, ouvert aux entreprises de la Communauté de Communes
- › Les **locaux de la SEM** dans le centre d'affaires (Evad Affaires) sur le parc
- › Une **offre foncière et immobilière diversifiée** pour accompagner le parcours des entreprises (12 bâtiments gérés par la SEM dont centre d'affaires, pépinière, coworking et hôtel d'entreprises)
- › Une **friche d'1 ha** (ancien abattoir porcin) sur le parc qui offre une opportunité de recyclage foncier
- › Un **cadre paysager** de qualité, avec notamment des espaces arborés dans le secteur productif plus ancien du parc, qui accueille des espaces de pique-nique.
- › Plusieurs bâtiments **de belle qualité architecturale** avec la recherche de labels tels que BDM Or obtenu pour la récente Maison des producteurs

- › **Une production importante d'énergie photovoltaïque** en toiture et/ou en façade des bâtiments de la SEM et de plusieurs entreprises du parc. La SEM a eu un effet moteur pour les entreprises. Enedis est partenaire du projet.
- › Une **aire de covoiturage** aménagée à la sortie de l'autoroute
- › Des espaces de **stationnement mutualisés** répartis sur le parc
- › Des **bornes de recharge pour véhicules électriques** avec tarif préférentiel pour les adhérents du club d'entreprises Evad Affaires.
- › L'**extinction nocturne de l'éclairage public** (leds) sur l'ensemble de la commune et quelques entreprises du parc
- › L'arrosage des espaces verts avec **l'eau du canal**
- › La pratique de **l'éco-pâturage** sur certaines parcelles publiques
- › Le lancement d'une démarche **d'Ecologie Industrielle et Territoriale** (lauréat AAP ADEME/ Région)
- › **Une carte privilège** pour les salariés du parc, mutualisée avec le réseau des commerçants du centre-ville
- › La création **d'une Ferme des Producteurs** à l'entrée du parc pour valoriser les produits agricoles
- › La construction d'**une deuxième micro-crèche**
- › De nombreuses **animations et services** proposés par la SEM notamment autour de l'emploi et de la formation

### Structures lauréates

Communauté de Communes Sisteronais-Büech	SEM de Sisteron	Club Evad Affaires
 <p>Communauté de Communes du <b>Sisteronais-Büech</b></p>	 <p>SEM DE SISTERON SA</p>	 <p><b>Evad</b> AFFAIRES SEM DE SISTERON</p>



## Lauréats **PARC+** Haute-Alpes [05]



### Pôle d'activités Le Villaret-Pôle Bois • Saint-Martin-de-Queyrières

#### Présentation du parc

Le parc d'activités du Villaret (Pôle Bois) à Saint-Martin-de-Queyrières, sur la Communauté de Communes Pays des Ecrins (CCPE) dans les Hautes-Alpes, a été créé en **2019** sur un délaissé agricole d'**1,4 ha**. Tous les lots sont désormais vendus, exception faite d'un dernier lot qui est sous promesse de vente à l'un des actuels propriétaires. Ce sont ainsi **8 entreprises** de la filière bois qui occuperont le parc dont 6 sont déjà en activité, avec **56 emplois**.

#### La démarche

Le Parc d'activités du Villaret - Pôle bois peut être considéré comme "lieu totem" symbolisant l'ancrage de la filière bois dans le territoire du Pays des Ecrins. Avec la finalisation de la commercialisation du parc, le service développement économique de la CCPE, passe désormais d'une gestion de projet d'aménagement à la gestion d'une infrastructure existante. Les liens établis entre les entreprises du parc, la CCPE et les partenaires locaux sont un atout indéniable. Les entreprises reconnaissent clairement ces partenaires comme des facilitateurs, fournissant les informations et les contacts nécessaires. La CCPE s'investit également dans la valorisation des entreprises en les impliquant dans les événements qu'elle organise. Son engagement dans l'animation s'est manifesté notamment par l'organisation d'un parcours de 5 ateliers en mai-juin 2024, présenté comme l'action coup de cœur du dossier de candidature, visant à aider 10 entreprises du territoire intercommunal à intégrer le numérique dans leurs processus de recrutement et de gestion des RH, pour renforcer leur attractivité et consolider les emplois.

Pour ce deuxième renouvellement de candidature, le Parc d'activités du Villaret - Pôle Bois conforte son Label **PARC+ Niveau 1** pour la période 2024-2026.

#### Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › **Un comité d'agrément** pour l'attribution des lots qui se compose de plusieurs partenaires (Président de la CCPE, Maire de la commune, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Plateforme de financement local, Région).
- › **Une pépinière d'entreprises** (Luceo) à l'échelle de la CCPE sur la commune de La Roche de Rame qui offre de nombreux services adaptés aux entreprises de ce territoire.
- › Une **animation économique** menée par le service développement économique de la CCPE.
- › Un pôle dédié exclusivement à **la filière bois**.
- › Des bâtiments construits avec **une forte utilisation du matériau bois** pour l'ossature et le bardage, qui s'intègre dans le paysage.



## Structure lauréate

### Communauté de communes du Pays des Ecrins



## Lauréats PARC+ Alpes-Maritimes [06]



### Parc d'activités Les bois de Grasse • Grasse

## Présentation du parc

Le Parc d'activités Les Bois de Grasse, sur la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse dans les Alpes-Maritimes, est un parc dont les premières implantations se sont faites en **1958**, avec une extension dans les années **1980**. Aujourd'hui étendu sur **21 ha** dans un secteur urbanisé à proximité d'un espace forestier, il concentre **80 entreprises pour 1 200 emplois**. La filière **arômes et parfums** y est particulièrement représentée. **L'association Entreprises des Bois de Grasse (EBG)** anime le parc d'activités avec **35 adhérents** représentant 90 % des salariés.

## La démarche

Le parc d'activités des Bois de Grasse est labellisé PARC+ depuis 2018 et montre une dynamique de progrès constante dans son animation. La coopération entre la Communauté d'Agglomération, la Ville, les entreprises et leurs salariés via l'association EBG fonctionne efficacement. Elle se traduit notamment par l'engagement à travers le programme des Engagés pour la Nature à chacun de ses niveaux. Ainsi, le parc qui était déjà bien investi dans le champ de l'économie sociale et solidaire avec de nombreux partenariats locaux pour la valorisation de matières, a renforcé son implication dans la préservation de la biodiversité. Un ensemble de mesures ont été appliquées de manière participative avec les salariés pour ancrer les bonnes pratiques.

Le parc d'activités des Bois de Grasse conforte son **Label PARC+ Niveau 2**, pour la période 2024-2026.

## Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › Une association d'entreprises organisée en **5 commissions thématiques** portées par des **dirigeants et des salariés** du parc.
- › Un positionnement économique sur **la filière Arômes et parfums** avec plusieurs fleurons.
- › De nombreux partenariats avec les acteurs de **l'Economie Sociale et Solidaire** du territoire.
- › La réalisation de **clips vidéo** pour mettre en valeurs les actions de l'association sur le parc.
- › La création d'une **charte "Sentinelle de la biodiversité"** par EBG et signée par 5 entreprises du parc.
- › L'engagement de la commune et de la CAPG dans **Territoire Engagé pour la Nature**, mais aussi l'association EBG dans Partenaire Engagé pour la Nature et des 5 entreprises sentinelles dans **Entreprise Engagée pour la Nature**.
- › L'engagement de l'association EBG dans la **Charte Zéro Déchet Plastique**.
- › L'installation de dorlotoirs pour favoriser et sensibiliser **aux abeilles sauvages**.
- › La mise en place de **composteurs partagés**.
- › La mise en place de **bénévolat de compétence** sur le DD/RSE de seniors vers des TPE-PME.
- › L'organisation de **nombreux événements** notamment autour **du sport** (trail nocturne, activités hebdomadaires, EBG Days).

## Structures lauréates

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse	Association d'Entreprises des Bois de Grasse
	



## Lauréats **PARC+** Bouches-du-Rhône [13]



### Pôle d'activités d'Aix-en-Provence • Aix-en-Provence

#### Présentation du parc

Le Pôle d'activités d'Aix-en-Provence, dans les Bouches-du-Rhône, s'est construit au fil du temps depuis la création d'une Association Foncière Urbaine en **1968** pour aménager et gérer ce pôle. Il est aujourd'hui composé de 5 secteurs créés successivement, sur une surface totale d'environ **500 ha** :

- la ZAC industrielle des Milles en 1970 - la ZAC Pichaury à vocation mixte industrielle et tertiaire en 1975 et étendue en 1986 aux Grottes de Pichaury - la ZAC industrielle de la Robole en 1989 - la ZAC Gustave Eiffel à vocation industrielle et productive en 1991 complétée par le quartier mixte de la Duranne : tertiaire, commercial et logements - la ZAC Lenfant, à vocation tertiaire en 2009. Ainsi, le Pôle d'activités regroupe aujourd'hui un total de **400 propriétaires** fonciers membres de l'AFU, **1 900 entreprises** exploitantes et génère **30 000 emplois**, soit 16 % des emplois du territoire métropolitain. L'Association des Entreprises du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence anime et gère ce territoire, aux côtés de la Ville et de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

#### La démarche

Le Pôle d'activités d'Aix-en-Provence est un pôle stratégique à l'échelle régionale. L'association de propriétaires est l'atout de ce pôle qui peut mener en coopération avec la Ville et la Métropole de nombreuses actions. A ce stade, beaucoup de projets sont en phase d'étude ou de démarrage tels que la reconquête de friches, le diagnostic du potentiel de production photovoltaïque, l'aménagement d'un poumon vert dans le site du Cerema.

Pour sa première candidature le Pôle d'activités d'Aix-en-Provence obtient le **Label PARC+ Niveau 1**, pour la période 2024-2026.

#### Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › L'ensemble des propriétaires fonciers représentés dans une **AFU**, organisée en **commissions thématiques**
- › L'AFU dispose de salariés et de locaux sur le pôle, à la Maison des Entreprises.
- › Un **pôle d'activités majeur** pour le territoire et la région.
- › Une **convention d'intervention foncière** signée avec l'EPF PACA.
- › Deux **projets de densification** avec la création d'une Energy Valley sur le site du Cerema et la réhabilitation d'un entrepôt logistique du groupe Casino

- › La volonté de créer un **"poumon vert"** sur le site du Cerema.
- › La réalisation d'un **diagnostic "ilot de chaleur"** par l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix (AUPA).
- › La réalisation en cours par le PAAP d'un **diagnostic sur le potentiel PV en toitures** dans le cadre du décret tertiaire.
- › Une large **offre de services** sur le pôle et de logements en limite de pôle.
- › Le lancement récent d'un service **de bus à la demande** sur le pôle.
- › L'achat mutualisé d'un service de **sécurité**.
- › Les nombreuses **animations** de l'association

## Structures lauréates

Métropole Aix-Marseille-Provence	Ville d'Aix-en-Provence	Association des Entreprises du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence
		

## Parc d'activités du Roubian • Tarascon

### Présentation du parc

Situé dans le cadre naturel de la Montagnette à Tarascon dans les Bouches-du-Rhône, le parc d'activités du Roubian s'est lentement développé depuis **les années 80**. Il recense sur **90 ha**, près de **100 entreprises et 900 emplois**, avec une grande mixité de taille d'entreprises et réparties dans 3 secteurs : artisanat, commerce et industrie. Un important travail de requalification est engagé depuis 2014 par la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette. L'association d'entreprises CIA2RT anime ce parc ainsi que le parc industriel des Radoubs, également à Tarascon.

### La démarche

Le parc d'activités du Roubian est bien structuré avec ses 3 secteurs clairement délimités. L'agglomération et l'association de propriétaires fonctionnent en coopération pour animer ce parc et créer du lien entre les entreprises. Une requalification progressive est menée avec une belle réalisation sur le secteur commercial dont les communs sont relativement bien végétalisés.

Par la création de noues à la place des réseaux enterrés, le parc retrouve des capacités d'infiltration et tend vers une gestion intégrée de l'eau de pluie pour une adaptation au changement climatique.

Le parc d'activités du Roubian obtient pour sa première candidature le **Label PARC+ Niveau 1** pour la période 2024-2026.

### Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › Un parc organisé selon **3 secteurs d'activités** (artisanat, industrie et commerce) clairement séparés et matérialisés par un code couleur.
- › Une **association d'entreprises** CIA2RT en cours de redynamisation.
- › Un positionnement économique qui s'est spontanément développé sur **la filière agroalimentaire**.
- › Une **requalification** réussie dans le secteur commercial avec notamment la mise en sens unique pour l'aménagement d'une voie douce et la création d'une noue végétalisée.
- › Une **OAP sectorielle** sur le secteur du parc qui précise les prescriptions architecturales et paysagères.
- › La création d'une **double clôture** côté espace public avec plantes grimpantes pour redonner une harmonie dans le secteur commercial.
- › L'entretien des **espaces verts** confié à un chantier d'insertion
- › Une **liaison voie douce avec le centre-ville**
- › La mise en **réseau séparatif** du pluvial et de l'assainissement

### Structures lauréates

<p><b>Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette</b></p>	<p><b>Ville de Tarascon</b></p>	<p><b>Association Commerce Industrie Artisanat Radoubs Roubian Tarascon</b></p>
 <p>Arles Crau Camargue Montagnette</p>		

## Pôle d'activités Vitropole • Vitrolles

### Présentation du parc

Le pôle d'activités Vitropole, situé à Vitrolles dans les Bouches-du-Rhône vient de fêter ses **60 ans**. Il recouvre les parcs d'activités de l'Anjoly et des Estroublans, sous compétence de la Métropole Aix-Marseille-Provence, ainsi qu'une partie du projet Cap Horizon en cours d'aménagement. Sur **375 ha**, se concentrent plus de **700 entreprises pour 15 000 emplois**, principalement dans les secteurs du BTP, de l'industrie et de la logistique. L'ASL **Vitropole** et l'association d'entreprises **Vitropole Entreprendre** assurent la gestion et l'animation auprès des propriétaires et des chefs d'entreprises.

### La démarche

Le pôle d'activités Vitropole est un vaste pôle économique idéalement situé aux portes de la métropole qui fait aujourd'hui l'objet d'une requalification d'envergure pour en améliorer sa qualité. De grands travaux sont en cours qui renforceront considérablement l'accessibilité en transports en commun d'ici quelques années. La GEMAPI est également au cœur de ce projet avec des opérations de désimperméabilisation lors de réfection de voirie, et la valorisation d'un terrain boisé de 2ha qui offrira un véritable espace de détente et de sensibilisation à l'environnement pour les salariés du pôle, tout en favorisant la biodiversité. La collectivité se donne les moyens de reprendre la maîtrise de la vocation productive du pôle en menant les expropriations qui s'imposent. L'association d'entreprises et l'association de propriétaires sont remarquables dans leur dynamisme et par les actions mutualisées qu'elles portent, que ce soit pour la gestion des déchets ou la mobilité, et bientôt pour la production d'énergies renouvelables.

Le pôle d'activités Vitropole obtient le Label **Label PARC+ Niveau 1** pour la période 2024-2026.

### Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › Une **association de propriétaires** et une **association d'entreprises** dotées de ressources humaines pour mener leurs actions.
- › Une dynamique de projet renforcée entre les associations, la Ville et la Métropole autour de la **GEMAPI et d'une requalification globale**.
- › Une démarche engagée pour la maîtrise foncière avec un **DPU renforcé** et une **expropriation** en cours d'un logement collectif qui contrevient aux règles du PLU.
- › La mise à disposition par la commune aux associations, d'un terrain de 2 ha pour aménager un **espace de détente et de nature**, animé avec l'association d'éducation à l'environnement Le Loubatas.
- › Une large offre **d'alternatives à la voiture individuelle** (Bus à la demande, BHNS, vélos électriques) qui sera complétée dans les années à venir par de grands projets d'infrastructures pour mieux connecter le pôle.



- › Une **gestion collective des 7 flux de déchets** par l'association de propriétaires pour toutes les entreprises du pôle.
- › La création en cours **d'une communauté d'énergie citoyenne** entre la ville et l'association de propriétaires.
- › De nombreuses **animations** à destination des chefs d'entreprises ou des salariés.

### Structures lauréates

<p><b>Métropole Aix Marseille Provence</b></p>	<p><b>Ville de Vitrolles</b></p>	<p><b>Associations Vitropole et Vitropole Entreprendre</b></p>
		

### Parc d'activités Napollon • Aubagne

#### Présentation du parc

Le parc d'activités Napollon sur la commune d'Aubagne dans les Bouches-sur-Rhône, s'étend sur **44 ha**. Il a été aménagé à partir de **1989** et compte aujourd'hui **120 entreprises** de tailles et d'activités diversifiées, qui emploient plus de **1 200 personnes**. Une extension de **10 ha** est en prévision ainsi que l'arrivée prochaine du Val'Tram qui est un projet structurant pour le devenir de ce parc.

La Métropole Aix-Marseille-Provence en a la compétence et l'association du parc d'activités de Napollon participe à son animation économique depuis 2004.

#### La démarche

Le parc d'activités de Napollon est labellisé **PARC+** depuis 2020. Il bénéficie d'une association dynamique qui propose de nombreux services mutualisés à ses adhérents, notamment autour des déchets et d'une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale. La coopération avec la Métropole et la Ville est ancienne et efficace. Elle se traduit concrètement par la mise à disposition d'un local au sein de la pépinière d'entreprises de Napollon. Le projet structurant dans les prochaines années est l'arrivée du Val'Tram qui offrira un moyen performant d'accès au parc pour les salariés. La requalification en cours des voiries permet la désimperméabilisation progressive des trottoirs.

Le parc d'activités de Napollon renouvelle et confirme son **Label PARC+ Niveau 1** pour la période 2024-2026.



## Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › Une **forte coopération** entre la Métropole, la Ville et l'association d'entreprises.
- › **L'élargissement du périmètre** et du nombre d'adhérents de l'association qui s'ouvre ainsi sur d'autres parcs d'activités.
- › Une **pépinière d'entreprises** gérée par la Métropole avec la mise à disposition de bureaux pour l'association.
- › La **requalification** engagée sur la voirie en entrée et à l'intérieur du parc accompagnée de la **désimperméabilisation** des trottoirs.
- › Des **prescriptions architecturales et paysagères** inscrites au PLUi.
- › L'arrivée prochaine du **Val'Tram** avec un arrêt sur le parc.
- › L'adhésion de l'association à **Mobilidées**.
- › La sensibilisation des salariés à la biodiversité autour de **la création de nichoirs et d'un rucher pédagogique**.
- › Une démarche **d'écologie industrielle et territoriale**.
- › Une **collecte mutualisée des déchets** et de nombreuses actions de sensibilisation.
- › La mise en place d'un **Comité Social et Economique (CSE) interentreprises**.
- › De nombreuses **animations** proposées par l'association aux entreprises et aux salariés.

## Structures lauréates

Métropole Aix Marseille Provence	Ville d'Aubagne	Association du Parc d'activités de Napollon
		

## Parc d'activités du Puits Morandat • Gardanne

### Présentation du parc

Le parc d'activités du Puits Morandat est issu de la conversion d'un carreau minier de **14 ha** qui après sa fermeture en 2003 a été racheté par la Ville de Gardanne. La mise en œuvre opérationnelle du projet a été confiée à la SEM de Gardanne et sa région (SEMAG) dès **2000**, et la Métropole Aix-Marseille-Provence en a aujourd'hui la compétence. Entre la réhabilitation des anciens bâtiments et la vente de nouveaux lots, le parc accueillera à terme une cinquantaine d'entreprises pour environ **1 000 emplois**. A ce jour les **18 lots** ont été vendus, **80 startups** sont hébergées dans l'Hôtel d'entreprises et environ **300** collaborateurs travaillent sur le parc.

### La démarche

Le parc d'activités du Puits Morandat, labellisé **PARC+ Niveau 2** depuis 2021 est exemplaire pour le fait de recycler une friche minière en réhabilitant les bâtiments existants, dans une démarche de préservation du foncier qui s'accorde avec les objectifs de Zéro Artificialisation Nette. La conservation du Hall des mineurs, aujourd'hui devenu un hôtel d'entreprises conserve le patrimoine historique des lieux. L'aménagement des nouvelles parcelles s'est réalisé en respectant la topographie du site afin de limiter le déplacement de terres et préserver les cônes de vues sur la montagne Sainte-Victoire. Pour les bâtiments nouvellement construits, leur qualité environnementale est assurée par l'obligation de labellisation BDM - Bâtiments Durables Méditerranéens. Le réseau de chaleur par géothermie et la production d'énergie photovoltaïque, constituent le point fort du parc. La création récente d'une Maison de l'Energie permet aux professionnels comme au grand public de s'informer sur les énergies renouvelables et conforte l'image et la vocation voulue pour ce parc. La commercialisation, les aménagements des communs et les constructions neuves arrivent en phase d'achèvement.

Le parc d'activités du Puits Morandat conforte son **Label PARC+ Niveau 2** pour la période 2024-2026.

### Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › Le recyclage d'une ancienne **friche minière** et la **réhabilitation de bâtiments existants** permettant la conservation d'un patrimoine historique lié au territoire.
- › Un mix énergétique remarquable basé sur un réseau de **géothermie** (eaux d'ennoyage de la mine) et une production photovoltaïque.
- › La création d'une **Maison de l'Energie** ouverte au grand public pour présenter le système de production d'énergies renouvelables.
- › **La Démarche BDM** imposée pour les bâtiments neufs, avec un minimum de niveau argent pour les plus récents

- › Le passage en **commission d'agrément** pour les primo-acquéreurs, mais également dans le futur pour les reventes.
- › **L'aménagement en restanques** qui s'adapte aux contraintes du site, limite les mouvements de terre et conserve les vues sur la montagne Sainte-Victoire.
- › **La connexion avec le centre-ville** par voie douce sécurisée.
- › L'inscription dans le CCCT d'une **obligation de replanter 5 arbres** pour chaque arbre abattu.
- › Un **food-truck** et une aire de **pique-nique**

## Structures lauréates

Métropole Aix Marseille Provence	Ville de Gardanne	SEM d'Aménagement de Gardanne
		

## Parc d'activités Plaine de Jouques • Gémenos

### Présentation du parc

Le parc d'activités de la Plaine de Jouques à Gémenos dans les Bouches-du-Rhône a été créé en **1990**. Il s'étend sur **80 ha** et regroupe **301 entreprises** de taille et d'activités diversifiées pour plus de **4 500 emplois** dont la moitié dans le secteur industriel. La Métropole Aix-Marseille-Provence en a la compétence. Il est géré et animé par une association de propriétaires sous forme d'ASL, l'APAGE.

### La démarche

Le parc d'activités Plaine de Jouques est remarquable dans sa gouvernance, avec une coopération sur la durée entre la commune et l'association de propriétaires (ASL ouverte aux entreprises occupantes), mais également la Métropole et les acteurs économiques du territoire élargi. L'intégration dès sa création dans les années 90 de critères environnementaux et le souci de l'équilibre entre centre-ville et parc d'activités se traduit par un "bien-vivre" dans son parc d'activités. Le périmètre du parc est bien délimité, avec des secteurs en fonction des activités bien définis et aucune extension n'est envisagée. Le choix d'aménagement d'origine a été de favoriser la présence d'espaces verts y compris dans les lots privés. Le réseau de noues, bassins d'infiltration et lagune pour la gestion de l'eau à ciel ouvert est particulièrement abouti, et permet de gérer le risque inondation, par ailleurs bien traité dans l'animation du parc.


L'association poursuit sa belle dynamique d'actions mutualisées avec la création en cours d'une boucle de production d'énergie photovoltaïque. L'arrivée prochaine d'un Bus à Haut Niveau de Service est structurante pour le territoire et viendra renforcer l'accessibilité du parc en transport en commun. Elle s'accompagne d'une renaturation du Fauge-Maire et d'un cheminement en mode doux qui valorisera encore le parc.

Le parc d'activités Plaine de Jouques confirme son **Label PARC+ Niveau 2** pour la période 2024-2026.

### Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › Une **ASL** dont l'adhésion est également ouverte aux entreprises occupantes qui ne sont pas propriétaires, ainsi qu'aux entreprises hors du périmètre du parc.
- › Un périmètre délimité sans velléité d'extension afin de préserver **l'équilibre entre le parc d'activités et le centre-ville**.
- › Une volonté de préserver le **cadre paysager** dès la création du parc dans les années 80.
- › Une gestion de l'eau de pluie par infiltration dans de **larges noues et bassins d'infiltration**.
- › La présence d'un vaste bassin qui est devenu au fil du temps **une lagune** riche en biodiversité notamment en avifaune.
- › Des travaux de requalification en cours pour **l'arrivée du BHNS** reliant le parc à la gare d'Aubagne.
- › L'ASL est l'un des membres fondateurs de **Mobilidées** et a participé à la création de l'appli mobile **Mobil'Act** pour faciliter l'usage des transports en commun.
- › La **gestion mutualisée des déchets** via l'ASL.
- › L'accompagnement des entreprises sur la gestion **du risque inondation**.
- › Le lancement d'un projet **de boucle de production/autoconsommation d'énergie photovoltaïque mutualisée**.
- › Les différentes offres négociées par l'ASL **d'achat mutualisé**.
- › Les nombreuses **animations festives** et/ou professionnelles proposées par l'ASL.

### Structures lauréates

<p><b>Métropole Aix Marseille Provence</b></p>	<p><b>Ville de Gémenos</b></p>	<p><b>ASL du parc d'activités de la Plaine de Jouques</b></p>
		

## Technopôle de l'environnement Arbois Méditerranée • Aix-en-Provence

### Présentation du parc

Le Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée sur le secteur du Petit-Arbois à Aix-en-Provence est aujourd'hui aménagé et géré par la Métropole Aix-Marseille-Provence. Créé en **1994** sur le site d'un ancien sanatorium, il est devenu le 1er technopôle de France dédié aux CleanTech et le 4<sup>e</sup> au rang mondial. Il compte sur **75 ha**, environ **110 entreprises**, **11 laboratoires** et **4 pôles de compétitivités**, pour un total de **1 200 emplois**, **300 étudiants** et **400 chercheurs**.

### La démarche

Le Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée, labellisé PARC+ Niveau 3 depuis 2018, se distingue par son écosystème complet autour de la filière des CleanTech avec un accompagnement à l'innovation depuis la création d'entreprise jusqu'à sa promotion à l'international. Le parc est lui-même un démonstrateur pour plusieurs des innovations qui sont testées in-situ. L'esprit campus se développe avec un environnement et des aménagements sur les espaces communs très qualitatifs, et une animation qui facilite les échanges inter-entreprises ainsi qu'entre étudiants et chefs d'entreprises. De nouvelles solutions de mobilité alternatives à la voiture ont vu le jour bien que l'accessibilité reste le point faible du technopôle. Les bâtiments réhabilités et les bâtiments neufs sont à la fois performants d'un point de vue du bioclimatisme et apportent une signature architecturale dans un cadre boisé préservé.

Le Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée confirme son **Label PARC+ Niveau 3** pour la période 2024-2026.

### Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › Un **comité d'implantation** composé de 20 jeunes entrepreneurs pour valider les candidats.
- › Une **association d'entreprises** Leon&co qui développe des animations récréatives inter-entreprises en complément des animations économiques menées par la direction des Technopôles de la Métropole.
- › Un **restaurant inter-entreprises** avec tarif solidaire pour les étudiants, des produits Bio et locaux, et des animations en afterwork.
- › Un **écosystème complet** pour accompagner les entrepreneurs tout au long de leur projet sur la filière CleanTech (pépinière, hôtel d'entreprises, enseignement supérieur et recherche, structures d'aide à l'innovation) et une promotion jusqu'à l'international.
- › La conservation de **la maîtrise publique complète du foncier**, la Direction des Technopôles de la Métropole AMP étant aménageur et gestionnaire du technopôle et le département étant propriétaire foncier.
- › La réhabilitation et l'amélioration progressive du confort **des bâtiments de l'ancien sanatorium**
- › **La qualité architecturale et l'insertion paysagère** des bâtiments existants et des nouvelles constructions

- › Un bouquet d'offres alternatives à la voiture individuelle pour essayer d'en limiter l'usage (plateforme de covoiturage, bus à la demande, véhicule en autopartage, arrêt de bus et trottoirs rénovés).
- › L'expérimentation sur le technopôle d'innovations développées par les start-ups.
- › La création d'un arboretum provençal avec des fruitiers dont les fruits sont utilisés par le restaurant inter-entreprises.
- › La gestion intégrée de l'eau pluviale par infiltration en pleine terre, noues et bassins.
- › La réalisation de petits aménagements favorables à la faune locale (pour insectes, chiroptères, reptiles, petits mammifères, etc.).
- › Des food-trucks présents chaque jour, choisis selon un cahier des charges.
- › Des salles de réunion et équipements mutualisés.
- › L'installation de nombreuses tables de pique-nique sur l'ensemble du parc.
- › De nombreuses animations pour les entreprises et pour les salariés, conférant au technopôle un esprit campus.

## Structure lauréate

**Métropole Aix-Marseille-  
Provence**



## Lauréats PARC+ Var [83]



**Parc d'activités Nicopolis • Brignoles**

### Présentation du parc

Le Parc d'activités de Nicopolis est situé sur la commune de Brignoles, sous compétence de la communauté d'agglomération Provence Verte. Il concentre environ **200 entreprises** industrielles et plus de **2 000 emplois**, sur une surface de **300 ha**. Créée en **1984**, une dernière extension est en cours de réalisation, parallèlement à la requalification de l'existant. L'association **Nicopolis Avenir** participe à l'animation économique de ce territoire.



## La démarche



Le parc d'activités Nicopolis est un parc ancien qui présente une certaine harmonie entre ses extensions successives et bénéficie d'un cadre paysager agréable. Les eaux de pluie sont gérées par infiltration à travers un réseau de noues et de bassins végétalisés qui contribuent au cadre verdoyant et aux continuités écologiques. La communauté d'agglomération est physiquement présente sur le parc ce qui facilite le contact avec les entreprises, et la redynamisation en cours de l'association d'entreprises est une opportunité d'améliorer l'animation économique et les actions mutualisées. Ce parc dispose encore de foncier pour poursuivre le développement économique, ce qui est assez rare au niveau de la région, et bénéficie également d'une friche à recycler. La collectivité s'investit dans ce parc stratégique avec la volonté de conserver une certaine maîtrise du foncier et de l'immobilier et des travaux importants d'aménagement en entrée de parc viendront prochainement améliorer l'accessibilité et la fluidité.

Le parc d'activités Nicopolis obtient le **Label PARC+ Niveau 1** pour la période 2024-2026.

## Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › La présence sur le parc du **service développement économique** de la CAPV.
- › L'acquisition par la CAPV de **la friche de l'ancien parc Mini-France** qui fait actuellement l'objet d'un projet de reprise par un acteur privé.
- › **Une cinquantaine d'hectares** encore disponibles avec une conservation de certaines parcelles par la CAPV pour de futurs services et espaces mutualisés.
- › Un **cahier de prescriptions architecturales et paysagères** depuis 2015.
- › Une **gestion du pluvial par infiltration** avec l'obligation de noues infiltrantes à la parcelle pour les propriétaires privés et plusieurs bassins végétalisés sur l'espace public.
- › Une **station d'épuration** sur le parc avec une qualité "eau de baignade".
- › De nombreuses **animations** proposées par l'association dont la course annuelle "Rosé Run".
- › L'organisation de **formations mutualisées** dans le bâtiment "Technopôle" de la CAPV.

## Structures lauréates

<p><b>Communauté d'Agglomération de la Provence Verte</b></p>	<p><b>Association Nicopolis Avenir</b></p>
 <p>Agglomération PROVENCE VERTE</p>	 <p>NICOPOLIS AVENIR</p>



## Pôle d'activités Toulon-Ouest • Six-Fours-les-Plages, Ollioules, La Seyne-sur-Mer

### Présentation du parc

Le pôle d'activités Toulon-Ouest s'est progressivement développé à partir des **années 70'** sur les communes de La Seyne-sur-mer, Six-Fours-les-plages et Ollioules. Ce vaste territoire de **800 ha** compte 22 zones d'activités sous la compétence de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, pour environ **1 700 entreprises** et plus de **19 000 emplois**, mais également des quartiers résidentiels sur environ 15 % de sa surface. Une quinzaine d'hectares de foncier économique est encore mobilisable sur le Technopôle de la Mer et sur le futur parc d'activités Prébois. Le pôle bénéficie d'une animation économique par l'association d'entreprises ADETO.

### La démarche



Le pôle d'activités Toulon-Ouest est l'un des plus vastes pôles économiques de la région. La Métropole et l'association d'entreprises coopèrent pour tenter de donner une image et une dynamique d'ensemble à ce territoire pourtant très disparate, entre des zones très anciennes et dégradées et des parcs modernes à forte valeur ajoutée tel que le Technopôle de la Mer. Déjà bien investie dans la recherche de synergies interentreprises pour la valorisation des déchets, l'association s'est récemment mobilisée pour mettre en place une opération pilote de composteur partagé pour valoriser les biodéchets des restaurateurs et va plus loin en accompagnant jusqu'à la structuration d'un service de distribution en circuit court avec les agriculteurs présents sur le pôle. En matière de valorisation du foncier, des opérations de réhabilitation et de densification se poursuivent selon les opportunités.

Le pôle d'activités Toulon-Ouest confirme son **Label PARC+ Niveau 1** pour la période 2024-2026.

### Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › Une **association d'entreprise** dotée de ressources humaines pour animer ce vaste pôle économique aux côtés de la Métropole dans le cadre d'une coopération étroite.
- › La présence sur ce territoire du **Technopôle de la Mer** et de son pôle de compétitivité.
- › **La friche** Therabel qui fait l'objet d'une réhabilitation par la Métropole.
- › La mise en place récemment **d'un bus à la demande**.
- › L'expérimentation d'un espace de **compostage mutualisé** pour plusieurs restaurants du pôle en partenariat avec des exploitations agricoles de proximité, avec la création d'un service de livraison de paniers.
- › L'animation d'une **démarche d'EIT** avec de premières synergies mises en œuvre.
- › De nombreuses **animations** organisées dont un nouvel évènement pour faciliter les contrats d'alternance.
- › L'organisation d'une **"task force"** avec tous les partenaires de l'aide à l'implantation et au développement des entreprises.

## Structures lauréates

<p><b>Métropole Toulon Provence Méditerranée</b></p>	<p><b>Association de Développement des Entreprises de Toulon Ouest</b></p>
	

## Lauréats PARC<sup>+</sup> Vaucluse [84]



### Parc d'activités Les Fontaynes • Villes-sur-Auzon

#### Présentation du parc

Le parc d'activités Les Fontaynes est situé à l'entrée du village de Villes-sur-Auzon, sur la Communauté de Communes Ventoux Sud (CCVS), en Vaucluse. Créé en **2017** sur un peu moins de **4 ha**, il comporte **17 lots** dont la commercialisation s'achève désormais. A ce jour, seules **5 entreprises artisanales** sont installées pour environ **30 emplois**, ainsi que le siège de la CCVS et l'Office de tourisme.

#### La démarche



Depuis sa reconnaissance Parc Engagé en 2020, le parc d'activités des Fontaynes a quasiment finalisé la commercialisation de ses 17 lots, dont 3 sont et resteront propriété de la Communauté de Communes (Services techniques, Office du tourisme, et un projet à définir). La force de ce projet est la qualité architecturale et paysagère qui a été donnée à ce parc qui s'insère harmonieusement en entrée de village. Il est à souligner que les commerces ont été interdits afin de préserver la vie du centre-bourg, facilement accessible à pied depuis le parc. Le périmètre du parc est maîtrisé et il n'y aura pas d'extension possible.

Dans l'attente de l'installation des entreprises, le parc d'activités Les Fontaynes conserve **sa reconnaissance "Parc Engagé"** pour la période 2024-2026.

## Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › Un cahier de **prescriptions architecturales et paysagères**.
- › Une harmonie d'ensemble au niveau **des entrées de lots et des clôtures** qui ont été réalisées par le lotisseur.
- › Les espaces verts qui forment une **bande tampon** facilitant l'intégration de ce parc en entrée de village.
- › La gestion du **pluvial à ciel ouvert par infiltration** dans des noues et un bassin.
- › **La proximité du noyau villageois** qui permet l'accès aux restaurants.

## Structures lauréates

<p><b>Communauté de Communes Ventoux Sud</b></p>	<p><b>SPL Territoire Vaucluse</b></p>
	

## Pôle d'activités Saint-Joseph • Le Thor

### Présentation du parc

Le parc d'activités Saint-Joseph sur la commune du Thor est une création sur **17 ha**, en continuité du tissu urbain, sur d'anciennes terres agricoles. Les travaux de viabilisation sont achevés depuis **2020**, et à ce jour, plus de 80 % des surfaces cessibles ont été délivrées, pour **43 entreprises** artisanales, industrielles et tertiaires qui représentent près de **600 emplois**. Il s'agit d'une opération publique, menée par la Communauté de Commune Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, qui en a confié la réalisation à la SPL Territoire 84, dans le cadre d'une procédure de zone d'aménagement concerté (ZAC).

### La démarche



Le parc d'activités Saint-Joseph a été conçu avec un soin apporté aux aménagements des communs et à la gestion intégrée de l'eau de pluie par des noues et bassins infiltrants. Le cahier de prescription architecturale et paysagère confère au parc une relative harmonisation entre les constructions. La délimitation de secteurs artisanaux et industriel permet une bonne lisibilité du parc et les parkings mutualisés limitent la consommation de foncier pour du stationnement, tout en offrant des surfaces d'ombrières pour la production d'énergie photovoltaïque. La présence de l'association d'entreprises du territoire lors de cette candidature permet de mettre en valeur la dynamique économique du territoire. Les haies agricoles qui ont été conservées assurent une continuité écologique.

Le parc d'activités Saint-Joseph progresse et obtient le **Label PARC+ Niveau 1** pour la période 2024-2026.

## Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › La présence **d'une association d'entreprises sur le territoire** : Luberon et Sorgue Entreprendre.
- › L'aménagement de sous-secteurs en "**villages artisanaux**".
- › Un **cahier de prescriptions architecturales et paysagères** qui apporte une harmonie d'ensemble, notamment sur les clôtures.
- › L'appui d'un **architecte-conseil** de la Communauté de Communes.
- › **Deux parkings mutualisés** sur l'espace public.
- › **Un cheminement doux sécurisé** sur le parc et une liaison vélo en cours d'aménagement pour relier le centre-ville.
- › **La gestion des eaux de pluie par infiltration** à travers noues et bassins sur l'espace public.
- › La préservation de certaines **haies agricoles** en limite de parcelles.
- › Le suivi de la phase chantier avec l'organisation **d'une déambulation hebdomadaire par l'adjoint à l'économie** de la Communauté de Communes qui va à la rencontre des entreprises.
- › L'aménagement d'un **merlon planté** pour limiter les nuisances pour les habitations riveraines.
- › La production d'énergie **photovoltaïque** sur les ombrières des parkings mutualisés.
- › L'adhésion de la Communauté de Communes à la plateforme de **covoiturage** Blablacar avec une animation qui sera menée par l'association d'entreprises sur le parc.
- › La connexion au réseau **d'eau brute** pour chaque parcelle.

## Structures lauréates

Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse	SPL Territoire Vaucluse
	

## Parc d'activités Agroparc • Avignon

### Présentation du parc

Agroparc est le parc technopolitain du Grand Avignon qui s'étend sur **200 ha** au sud d'Avignon, entre le technopôle Pégase et le Parc des expositions. Depuis **1989**, des entreprises de renom et des centres de recherche et d'enseignement supérieur s'agrègent autour de la filière stratégique Alimentation et ingrédients naturels. On y compte plus de **600 entreprises** pour **6 500 emplois** et **6 000 étudiants**. L'association d'entreprises Hey Agroparc! créée en 2023 vient en soutien de l'animation économique menée par le Grand Avignon.

### La démarche

Le parc d'activités Agroparc est labellisé **PARC+ Niveau 2** depuis 2020. Il forme un véritable campus sur la filière naturalité avec un écosystème complet pour la création et l'accompagnement des entreprises au fil de leur développement. Le parc dispose encore de foncier disponible et poursuit son développement avec la construction de bâtiments de haute qualité environnementale. Le Grand Avignon, présent sur le parc, conserve une maîtrise foncière et immobilière qui lui permet de maintenir la vocation du parc. L'absence de clôtures séparatives et la gestion de l'eau de pluie par infiltration à travers noues et bassins préservent les continuités écologiques. La mobilité active est encouragée à travers un maillage de pistes cyclables sécurisées et des équipements mutualisés à disposition des usagers, tels que parcs de vélos et ateliers de réparation. L'armature du parc est pensée avec une centralité de services pour les salariés et les étudiants.



Le parc d'activités Agroparc progresse et obtient le **Label PARC+ Niveau 3** pour la période 2024-2026.

### Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › La création **d'une nouvelle association d'entreprises** qui s'est constituée par la volonté des entreprises fondatrices.
- › Le lancement d'**une démarche QDM** en 2022 et plusieurs bâtiments **labellisés BDM**.
- › Un technopôle à fort rayonnement sur la filière stratégique régionale de **la naturalité** avec un **écosystème complet** (pépinière/hôtel d'entreprises Creativa et projet de centre de formation Vitamin'a).
- › **Du foncier encore disponible** et des bâtiments en construction pour l'accueil de nouvelles entreprises.
- › **Des baux emphytéotiques et des baux à construction** pour conserver la maîtrise foncière et immobilière par le GA.
- › **Un règlement d'urbanisme** adopté en 2023, favorisant la densité et la compacité, la production d'énergie renouvelable et limitant la place pour la voiture.
- › **Une absence de clôtures** qui favorise l'esprit "campus" du technopôle et les continuités écologiques pour la faune.
- › L'aménagement **de pistes cyclables le long des canaux** pour une ambiance sécurisée et apaisée.

- › L'accompagnement des porteurs de projets par **un architecte-conseil** spécialisé en qualité environnementale du bâti.
- › La labélisation "**Refuge LPO**".
- › Un cahier de **prescriptions architecturales et paysagères** désormais **opposable**.
- › Des stations de **Vélo Pop** complétées par des **vélos à assistance électrique**, avec mise à disposition d'équipements pour la réparation des vélos.
- › La mise en place d'une plateforme de **covoiturage**.
- › La gestion par **éco-pâturage** de la prairie.
- › La densification autour du "**Cœur de Campus**" (CROUS, résidences universitaires, pôle restauration).

### Structures lauréates

<p><b>Communauté d'Agglomération du Grand Avignon</b></p>	<p><b>CITADIS</b></p>
	

### CONTACT PRESSE

#### ARBE

ALEXANDRA ACCA – A.ACCA@ARBE-REGIONSUD.ORG – 07 63 77 48 70

AUDREY GLORIAN – A.GLORIAN@ARBE-REGIONSUD.ORG – 06 03 10 67 13

#### ACCES PRESSE

SYLVIE TARQUINI – STARQUINI@ACCESPRESSE.FR – 06 24 28 57 47

ANNE KRAMEL – AKRAMEL@ACCESPRESSE.FR – 06 25 45 01 00